

Lac de Lucelle

Rapport et programme d'activité 2024-25

FONDATION
DU LAC DE LUCELLE



PHOTOS FELIX JEHLÉ

Mot du président Roger Grünblatt

En 2024, le comité de la fondation s'est réuni à 4 reprises en séance plénière.

Le projet qui nous a occupés le plus en 2024 a été la première étape du projet S11 de notre plan de gestion, à savoir la vidange et la restauration du piège à graviers en amont du lac. Ce projet majeur, à exécuter en deux temps, constitue un élément clé dans nos efforts pour la maintenir le lac et ses environs. Il est peut-être utile de rappeler que le plan de gestion est devenu pour la Fondation un outil indispensable pour planifier des travaux de préservation et d'entretien du lac et de la réserve naturelle pour les 10 prochaines années.

En juin 2024 également, le nouveau preneur de bail Joan Studer, agriculteur de Mont-Lucelle, a commencé de faire pâturer (écopâturage) des bovins et des chevaux de petites tailles dans le secteur marécageux de la réserve naturelle. L'écopâturage s'inscrit également dans le plan de gestion, car celui-ci stipule l'arrachage de certaines espèces de plantes invasives. En plus de maintenir un paysage diversifié, ces herbivores aident spécialement à juguler l'impatiente glanduleuse, une de ces plantes invasives.

En août 2024, dans le cadre du festival itinérant « Droilà » organisé par le Centre culturel régional de Delémont, la Fondation a pu accueillir le contrebassiste Mich Gerber pour un concert sur le lac. Il est un bassiste d'exception, reconnu pour son style unique et innovant. Il a offert au public une expérience musicale inoubliable entre musique classique, électro, jazz et folklore, mariant au crépuscule un paysage sonore envoûtant, démultipliant sa contrebasse à l'aide du live-sampling.

Ce concert solo à l'heure bleue sur une scène montée au bord du lac fut un succès total, il y avait presque 200 personnes dans le public. Cet événement culturel fut une première au lac de Lucelle et a permis à la FLL de se présenter et de mettre en évidence le lieu et les efforts nécessaires pour le maintenir. Cette communication s'inscrit dans un travail de longue haleine.

En 2024, il n'y a pas de changements à signaler au sein du comité et du conseil de la Fondation du Lac de Lucelle. Tous les membres actuels sont désormais inscrits au registre du commerce du canton et la Fondation répond ainsi de nouveau aux exigences légales en la matière.

Hommage à Gabriel Nusbaumer

Au cours de l'année, la Fondation et l'Association des Amis du Lac de Lucelle ont appris avec grand chagrin le décès de Gabriel Nusbaumer, président de la Fondation du Lac de Lucelle de 2000 à 2011. Il laisse une empreinte durable sur ce site naturel.

Visionnaire et engagé, il a su mobiliser son comité et son réseau pour mener à bien des projets structurants et pérenniser la préservation de ce patrimoine régional. Parmi ses réalisations, citons la création de la passerelle en bois permettant une promenade autour du lac accessible à tous et à toutes, ainsi que l'installation d'un sentier didactique doté de panneaux informatifs. Sous son impulsion, la revitalisation du piège à gravier a été entreprise pour améliorer durablement les conditions de vie des espèces animales et végétales indigènes du lac.

Conscient des enjeux financiers pour préserver ce site, Gabriel Nusbaumer a également initié la création de l'Association des Amis du Lac de Lucelle (ALL). Cette initiative a été soutenue par le secrétaire de la FLL, Konrad Baumann, ainsi que par Edi Belser, conseiller aux États (BL, 1979-1987) puis membre du Conseil exécutif de Bâle-Campagne (1987-1999), qui en a été le premier président. L'ALL continue aujourd'hui de garantir le maintien des activités de la Fondation par son soutien financier.

Gabriel Nusbaumer, devenu coprésident de l'Association des Amis du Lac de Lucelle, a su faire connaître l'action de la fondation et de son association sur les marchés régionaux ou lors des activités locales à l'occasion du Sentier Gourmand, entre autres. Sa passion pour le lac et sa réserve naturelle était palpable, motivée par le souhait de transmettre cet héritage aux générations futures.

La Fondation du Lac de Lucelle et l'Association des Amis du Lac de Lucelle lui rendent hommage avec gratitude et émotion. Grâce à son dévouement, le site continue d'incarner un lieu de sérénité pour tous et toutes.



Gabriel Nusbaumer était animé d'une grande passion pour la promotion et la préservation du lac de Lucelle. PHOTO FICD

Roger Grünblatt, président

Projets de l'année écoulée

Plan de gestion : Le projet de la vidange et restauration du piège à graviers (gestion du projet par Jean-François Rollat, membre du comité)

Comme indiqué plus haut, ce projet fait partie des mesures du plan de gestion qui visent à protéger et à restaurer la biodiversité dans les zones aquatiques en amont du Lac de Lucelle. Le projet consiste à réaliser des actions de conservation et de restauration des habitats naturels et des espèces menacées, ainsi qu'à sensibiliser le public.

Le budget total de projet est évalué à 41 600 CHF, le décompte de celui de la première étape (vidange du piège à gravier et assainissement du bassin supplémentaire) s'élève à 12 954 CHF. Nous avons reçu la somme de 8 420 CHF, ce qui représente 25 % de la contribution cantonale et 40 % de la contribution fédérale. Pour le solde, nous avons bénéficié d'une contribution généreuse par la fondation Frey Clavel, que nous remercions infiniment. C'est le travail de l'Association des Amis du Lac de Lucelle par la personne de son président et avec le soutien de Lukas Meier, membre de son comité, qui a permis de dénicher cette somme manquante auprès de la Fondation Frey-Clavel de Bâle. Celle-ci avait déjà subventionné en partie le projet des nouveaux panneaux d'informations en 2022. Un très grand merci à eux et à l'Association des Amis pour leur soutien.

Plan de gestion : Gestion des néophytes – l'écopâturage

De petits bovins et de petits chevaux d'espèces rares (Pro Specie Rara) pâturent depuis juin 2024 sur les rives du lac de Lucelle. Cet écopâturage a été mis en place grâce à la collaboration entre M. Joan Studer, agriculteur à Mont-Lucelle, et la Fondation du Lac de Lucelle.

La Fondation espère ainsi limiter l'usage de machines pour l'entretien des berges et pour la lutte contre les espèces invasives. En effet, l'écopâturage permet le développement le plus écologiquement possible de ce site naturel protégé, il permet aussi d'améliorer durablement les conditions de vie des espèces animales et végétales indigènes et, parallèlement, d'augmenter l'attrait du site pour les visiteurs.

L'écopâturage permet de gérer le secteur marécageux du lac de manière plus respectueuse de la nature et du sol, en employant des animaux au lieu de machines pour l'entretien des berges, cela permettra aussi de combattre certaines espèces de plantes invasives, l'impatiante glanduleuse notamment, qui doivent faire l'objet d'un arrachage. Une première analyse montre un impact positif sur les impatientes dans les zones pâturées, mais le problème résiste dans les zones à l'extérieur du périmètre, où il y en a beaucoup. C'est la commune de Pleigne qui doit s'occuper du reste.

La conférence de presse organisée par notre secrétaire, Mathieu Grégoire-Racicot, été bien suivi par la presse locale jurassienne et alsacienne, des articles de presse et une émission à la radio ont permis de faire connaître le projet et les objectifs de la Fondation.

Autres travaux et mandats

Comme l'année précédente, Felix Jehle, le responsable du site web, a mis en ligne une boutique où des calendriers et des mémos photos (une nouveauté) peuvent être achetés. Grâce à une communication aux Amis du Lac de Lucelle, il y a eu des premières ventes via la boutique. Actuellement, une collaboration avec une graphiste bâloise est à l'étude pour la conception des cartes postales dessinées qui pourraient aussi être vendues en ligne.

Cette année de nouveau, la fondation a présenté ses activités à l'occasion d'un marché de Delémont du mois de novembre. Grâce à la vente des calendriers et des mémos-photos de Felix Jehle, en ligne et au marché, une somme de 900 CHF a été encaissée.

En mai 2024, le niveau du lac a été abaissé pour remplacer les carrelets du déversoir. Ce travail fut exécuté par notre responsable technique, Fabrice Kaufmann. C'est également lui, qui a remplacé des poteaux de barrière pour sécuriser le sentier où il est proche du lac.

Comme chaque année, la Coopérative des pêcheurs du district de Delémont a apporté sa contribution à la préservation du lac sous la forme d'un chantier.

Comme l'année précédente, la Fondation Vegeor a soutenu les activités liées à l'entretien de la réserve naturelle avec une somme de 2000.- CHF. Un grand merci pour leur largesse.

Projets 2025

Plan de gestion du lac et de sa réserve naturelle

En principe, pour 2025, la prochaine étape du projet « vidange et restauration du piège à graviers » aurait dû être entamée.

Fritz Ramseier et Lukas Meier du comité de l'ALL ont déjà entrepris des démarches et ont trouvé un nouveau donateur, la Fondation Binding, qui s'est déclarée prête à financer le projet par une somme de 10 000 CHF.

Les travaux ne pourront toutefois pas débuter comme prévu à cause du manque de soutien financier de l'Office de l'Environnement du Canton de Jura. Le canton devait financer de 65% des travaux, mais les mesures d'économie obligent ont rabattu les fonds disponibles pour 2025. Le projet doit donc être repoussé pour 2026.

Nouvel événement culturel au Lac de Lucelle

Après le succès de l'an dernier, la Fondation du Lac de Lucelle envisage un nouvel événement en 2025 avec la conteuse Isabelle Laville. Dans son projet d'activité culturelle autour du lac, elle prévoit cinq installations intégrées dans le paysage et un parcours narratif. L'événement aurait lieu le 21 septembre (inauguration) et se terminerait avec un spectacle le 11 octobre 2025.

Le budget du projet s'élève à 5 000 CHF et serait financé par la FLL. La Fondation de la Résidence du Lac est partenaire dans ce projet (fabrications des installations).

Installation d'un panneau d'information sur l'écopâturage.

Le panneau informera un public intéressé sur les principes de l'écopâturage en utilisant le format des panneaux déjà en place.

Nouveaux bancs autour du lac

Les bancs actuels sont dans un mauvais état. Fabrice Kaufmann propose de les remplacer. Suite à la remise à plus tard du projet de la vidange, ce projet pourrait être réanimé.

Finances

Les comptes annuels de la fondation font état d'une perte de 520.70 CHF.

Le budget pour 2025 prévoit un déficit de 13'500 CHF.